



Retour d'ordinateur portable en garantie

Par **sash**, le **09/07/2008** à **14:04**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter suite à des soucis avec le SAV de la société ASUS. Je vous fait un bref historique ..

-> Octobre 2006 : achat du portable

-> Novembre 2006 : livraison du portable

-> début avril: la batterie ne charge plus.

-> Début juin: portable HS.. j'attends le retour d'un collègue en vacance qui à la même batterie pour vider le portable

-> 23 Octobre 2007 : premier renvoi > changement de la carte mère

-> Début janvier : deuxième renvoi > ports usb hs

-> 19 Février : troisième renvoi > modem non branché lors de la réparation

-> 28 Février : le portable revient, bluetooth non branché.., pièces manquantes

-> du 1° mars au 21 avril: appels réguliers, SAV et services commercial sans beaucoup de succès..

-> 4 avril: Quatrième renvoi du portable

-> 21 mai: proposition d'échange standard contre un portable neuf.

-> 09 juin: envoi du colis

-> 17 juin: colis perdu sur Toulouse !!!

-> 20 juin: appel de TNT pour me le signaler, ils me disent contacter Asus.

-> 26 juin : appel vers Asus pour leur signaler. Ils me disent appeler TNT et me rappeler...

-> 4 juillet: appel vers Asus pour avoir des nouvelles: rien n'a été fait, ils me disent me

rappeler d'ici le lundi 7 au plus tard....

-> 8 juillet: appel vers Asus: rien n'a été fait, ils me disent me rappeler avant le 9 juillet 12h00.

Nous sommes le 8 juillet, il est 14h... et heu, comment dire, j'en ai un peu marre ...

Ma question est alors simple:

Que puis-je faire juridiquement pour accélérer le retour d'un portable neuf, avec extension de garantie ...

Puis-je demander un remboursement financier du portable (à sa valeur neuve, ou à la valeur actuelle) ?

Merci d'avance pour l'attention que vous porterez à ma demande.